

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 04292

Numéro SIREN : 509 489 779

Nom ou dénomination : A & B NEGOCE

Ce dépôt a été enregistré le 24/11/2020 sous le numéro de dépôt 28634

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/20	Net au 31/03/19
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 255 036		3 255 036	3 255 036
Constructions	265 360	33 519	231 841	181 089
Installations techniques, matériel et outillage	2 429 853	660 566	1 769 287	1 068 803
Autres immobilisations corporelles	171 314	33 628	137 686	156 321
Immob. en cours / Avances & acomptes				220 457
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	4 003 000	616 030	3 386 970	4 003 000
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	10 124 563	1 343 743	8 780 820	8 884 706
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens	1 967 890		1 967 890	1 980 408
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 450 500		2 450 500	2 001 593
Avances et acomptes				
Avances et acomptes versés sur commandes	19 476		19 476	
Créances				
Clients et comptes rattachés	3 832 591		3 832 591	6 344 819
Fournisseurs débiteurs	2 400		2 400	
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	183 216		183 216	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	123 674		123 674	73 158
Autres créances	1 936 370		1 936 370	423 252
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	13 654 533		13 654 533	15 382 909
Charges constatées d'avance	20 507		20 507	22 908
ACTIF CIRCULANT	24 191 156		24 191 156	26 229 047
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	34 315 719	1 343 743	32 971 976	35 113 753

CERTIFIÉ
CERTU

Bilan

	Net au 31/03/20	Net au 31/03/19
PASSIF		
Capital social ou individuel	17 000 000	17 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 162 590	1 134 784
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	11 807 723	11 279 405
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	-828 490	556 125
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	29 141 823	29 970 313
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 007	2 820
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	227 088	191 088
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 470 142	4 759 163
Dettes fiscales et sociales	131 217	190 369
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	700	
DETTES	3 830 153	5 143 439
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	32 971 976	35 113 753

CER

Compte de résultat

	du 01/04/19 au 31/03/20 12 mois	du 01/04/18 au 31/03/19 12 mois
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	19 269 418	41 129 518
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	3 467	33 763
Chiffre d'affaires net	19 272 885	41 163 281
Dont à l'exportation	19 233 823	41 041 011
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Autres produits	9	95 005
Total	19 272 894	41 258 286
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	17 644 071	36 515 504
Variation de stock (m/ses)	-436 389	259 405
Achats de m.p & aut.approv.		
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	1 719 163	3 306 324
Impôts, taxes et vers. assim.	29 809	57 161
Salaires et Traitements	115 330	68 357
Charges sociales	19 666	3 679
Amortissements et provisions	409 834	197 015
Autres charges	10	5
Total	19 501 495	40 407 451
RESULTAT D'EXPLOITATION	-228 601	850 835
Opérations en commun		
Produits financiers	13 091	3 354
Charges financières	616 069	
RESULTAT FINANCIER	-602 978	3 354
RESULTAT COURANT	-831 579	854 189
Produits exceptionnels	3 088	14
Charges exceptionnelles		45 940
RESULTAT EXCEPTIONNEL	3 088	-45 926
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		252 138
BENEFICE OU PERTE	-828 490	556 125

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A & B NEGOCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2020, dont le total est de 32 971 976 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 828 490 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2019 au 31/03/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 20/07/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

CHERIE
[Signature]

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 4 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

CERTIFIÉ
lu

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Activité en baisse de 21 millions d'euros sur l'exercice liée à la chute des cours des matières premières à partir des mois de juin et juillet 2019. Le marché à l'achat étant très ralenti elle n'a pas pu s'approvisionner pour atteindre le volume réalisé sur l'exercice précédent.

Autres éléments significatifs

L'impact du Covid 19 a été analysé jusqu'à la date d'arrêté des comptes, et aucun impact significatif n'a été identifié sur la valeur comptable des actifs et passifs à cette date.

Signature

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	3 255 036			3 255 036
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	190 985	74 375		265 360
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 361 792	1 068 061		2 429 853
- Installations générales, agencements aménagements divers	171 314			171 314
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	61 457		61 457	
- Avances et acomptes	159 000		159 000	
Immobilisations corporelles	5 199 584	1 142 436	220 457	6 121 563
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	4 003 000			4 003 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	4 003 000			4 003 000
ACTIF IMMOBILISE	9 202 584	1 142 436	220 457	10 124 563

[Signature]

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
AB CABLES 01200 SALVATIERRA	4 003 000	-1 668 307	100,00	-1 612 655
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	4 003 000	3 386 970	1 936 361		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Les résultats d'AB CABLES pour l'exercice 2019 ainsi que pour les exercices précédents sont négatifs. Une dépréciation des titres de participations a été comptabilisée pour 616 030,30 €.

La dépréciation a été calculée à hauteur de la différence entre la valeur des titres et la valeur d'utilité de la participation qui intègre la marge réalisée sur le stock postérieurement à la clôture de l'exercice.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	9 896	23 623		33 519
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	292 990	367 576		660 566
- Installations générales, agencements aménagements divers	14 993	18 635		33 628
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	317 878	409 834		727 712
ACTIF IMMOBILISE	317 878	409 834		727 712

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 098 758 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 832 591	3 832 591	
Autres	2 245 660	2 245 660	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	20 507	20 507	
Total	6 098 758	6 098 758	

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	1 044 603
Fournisseurs - rrr à obtenir	2 400
Total	1 047 003

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 17 000 000,00 euros décomposé en 170 000 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/09/2019.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	556 125
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	556 125
Affectations aux réserves	556 125
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	556 125

Handwritten signature

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/04/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/03/2020
Capital	17 000 000				17 000 000
Réserve légale	1 134 784	27 806	27 806		1 162 590
Réserves générales	11 279 405	528 318	528 318		11 807 723
Résultat de l'exercice	556 125	-556 125	-828 490	556 125	-828 490
Total Capitaux Propres	29 970 313		-272 365	556 125	29 141 823

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 830 153 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 007	1 007		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 470 142	3 470 142		
Dettes fiscales et sociales	131 217	131 217		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	227 088	227 088		
Produits constatés d'avance	700	700		
Total	3 830 153	3 830 153		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés 227 088

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 227 087 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 071 589
Intérêts courus à payer	1 007
Provision congés payés	2 290
Prov charges s/ primes vacances	826
Provisions cot tns	28
Provision charges sociales sur cp	712
Charges / primes vacances	257
Etat - autres charges à payer	28 226
Taxe apprentissage	70
Total	1 105 007

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	20 507		
Total	20 507		

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PCA	700		
Total	700		



Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires****Répartition par marché géographique**

31/03/2020

France	36 076
CEE	14 389 632
Export	4 847 176

TOTAL	19 272 885
--------------	-------------------

Charges et produits d'exploitation et financiers**Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 8 059 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

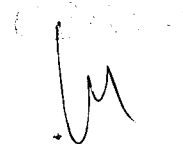
Charges et Produits exceptionnels**Résultat exceptionnel****Opérations de l'exercice**

Charges

Produits

Autres produits	3 088
-----------------	-------

TOTAL	3 088
--------------	--------------



A & B NEGOCE
Société à responsabilité limitée au capital de 17.000.000 euros
Lieudit L'Ile – 33590 VENSAC
509 489 779 R.C.S BORDEAUX

*

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

Décision de l'associée unique en date du 2^e novembre 2020

Imputation de la perte nette comptable de l'exercice écoulé s'élevant à 828.490,08 euros sur le compte autres réserves.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. W.' or similar, with a long horizontal stroke extending to the right.

SARL L. AUDIT

Nathalie LHUBERT

***Commissaire aux comptes inscrit sur la Liste Nationale des Commissaires aux comptes,
rattaché à la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de BORDEAUX***

***Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels***

SARL A & B NEGOCE

Lieu dit l'Ile

33 590 VENSAC

Exercice clos le 31 mars 2020

***SARL L. AUDIT
3 rue Matignon
33 000 BORDEAUX
Tél.: 06 86 41 71 15***

***SARL au capital de 129 000 €
808 228 423 RCS BORDEAUX
Siret : 808 228 423 00030
N° TVA : FR4680822842300030***

SARL L. AUDIT
Nathalie LHUBERT
3 rue Matignon
33 000 BORDEAUX

**Commissaire aux comptes inscrit sur la Liste Nationale des Commissaires aux comptes,
rattaché à la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de BORDEAUX**

A l'associée unique de la société A&B NEGOCE,

1 - Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **A&B NEGOCE** relatifs à l'exercice clos le **31 mars 2020**, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par la Gérante le 19 octobre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au COVID 19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 – Fondement de l'opinion

2.1 – Référentiel d'audit :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 – Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment, nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 – Observations

Néant

4 – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société pour comptabiliser le chiffre d'affaires et déterminer la valeur d'inventaire des éléments significatifs figurant à l'actif du bilan de la société, à savoir les titres de participations, les créances clients, et des stocks, nous nous sommes assurés de leur conformité aux dispositions légales et réglementaires qui leur sont applicables.

5 - Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

SARL L. AUDIT
Commissaire aux comptes

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérante arrêté le 19 octobre 2020 et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au COVID 19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation vous ont été communiquées dans le rapport de gestion de la Gérante.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

6 – Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérante.



7 – Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels

Il nous appartient d’établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d’obtenir l’assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d’anomalies significatives.

L’assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d’assurance, sans toutefois garantir qu’un audit réalisé conformément aux normes d’exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d’erreurs, et sont considérées comme significatives lorsque l’on peut raisonnablement s’attendre à ce qu’elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l’article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d’un audit réalisé conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d’erreurs, définit et met en œuvre des procédures d’audit face à ces risques, et recueille des éléments qu’il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d’une anomalie significative provenant d’une fraude est plus élevé que celui d’une anomalie significative résultant d’une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l’audit afin de définir des procédures d’audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d’exprimer une opinion sur l’efficacité du contrôle interne ;



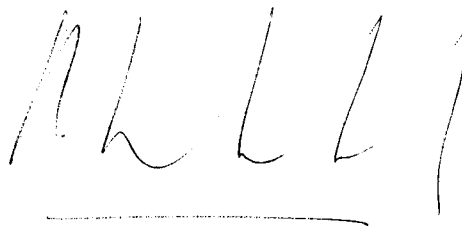
SARL L. AUDIT
Commissaire aux comptes

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.
- Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserves ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

FAIT A BORDEAUX, LE 4 NOVEMBRE 2020
EN DEUX EXEMPLAIRES ORIGINAUX

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

SARL L. AUDIT



Représentée par Nathalie LHUBERT